

## **Régionalisme, arrangements institutionnels hybrides et gouvernance économique à la carte**

Christian Deblock

Il ne s'agit pas de mésestimer le rôle de l'OMC, mais le système commercial multilatéral répond de plus en plus mal aux attentes des marchés comme de ses membres. Parallèlement, de nouveaux espaces de gouvernance ont émergé, engageant de plus en plus d'ailleurs les acteurs privés à côté des États et des organisations internationales, tandis que les États se sont engagés, toujours plus profondément, dans la voie dite du régionalisme. Les accords bilatéraux et les regroupements en tout genre prolifèrent, s'étendent à de plus en plus de domaines, et rejoignent de plus en plus d'acteurs, à commencer par les pays en développement, composant ainsi une architecture de gouvernance inédite.

Par ses particularités, le nouveau régionalisme se démarque radicalement de celui qui l'a précédé, mais, plutôt que de l'aborder, comme c'est généralement le cas dans la littérature, soit sous l'angle de la complémentarité avec le multilatéralisme, soit sous l'angle de la sécurité des États et de la redéfinition de ses termes dans un contexte de mondialisation, nous proposons de suivre la voie ouverte par les institutionnalistes. Partant de l'idée selon laquelle le régionalisme constitue une forme architecturale hybride de coordination de l'action collective, nous entendons montrer que le régionalisme ne va ni dans le sens d'un renforcement des cadres de la gouvernance multilatérale, ni dans celui d'un nouvel ordre international, multirégional, mais qu'il a plutôt pour effet, en démultipliant les cadres de gouvernance, de créer de systèmes parallèles, sinon concurrents, et, ce faisant, de faire de la gouvernance de la mondialisation une gouvernance à la carte.